

# La gestion durable des forêts est-elle un rêve impossible?

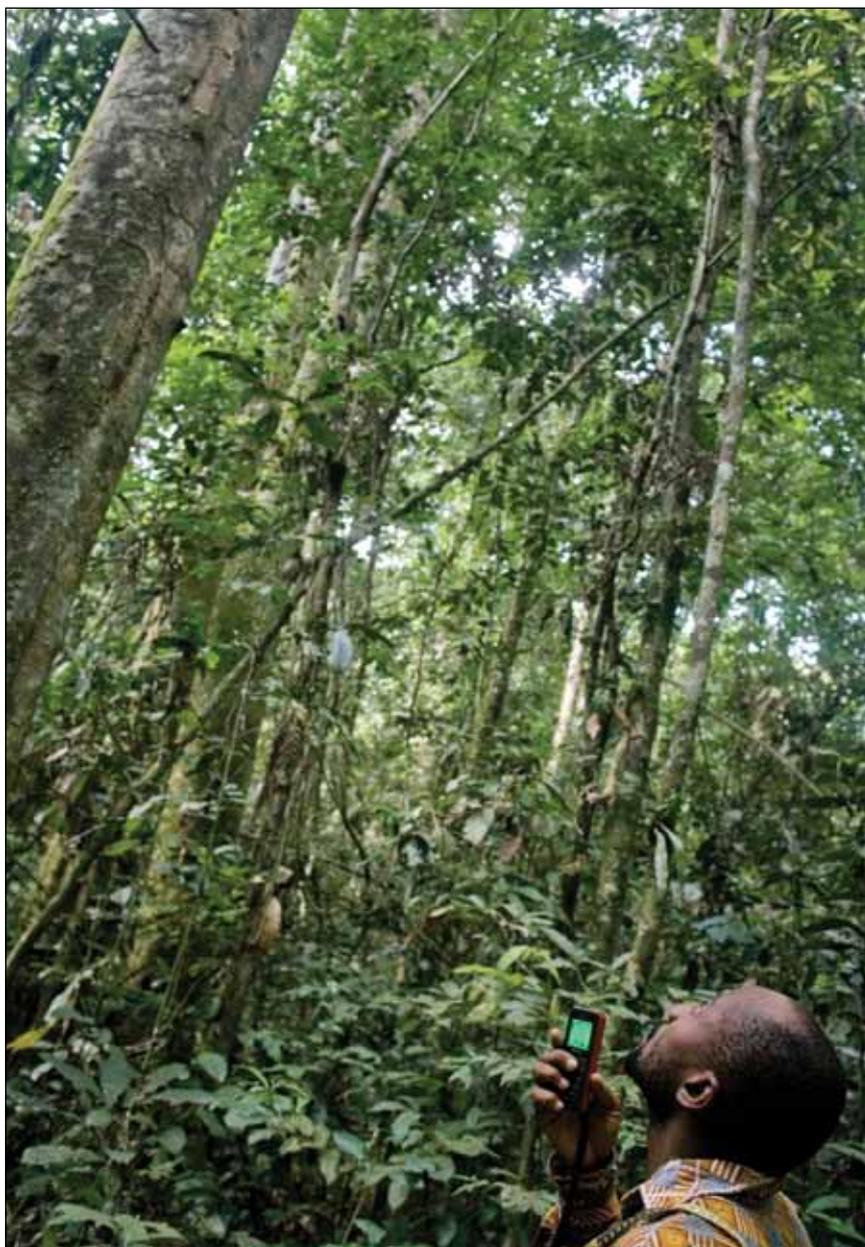
A. Sarre et C. Sabogal

*La mise en œuvre de la gestion durable des forêts (GDF), sous ses diverses formes, a été inégale.*

La foresterie peut à bon droit déclarer être la première profession à avoir développé le concept de durabilité et à avoir appliqué une approche scientifique pour y parvenir, pourtant, la gestion durable des forêts (GDF) n'est toujours pas mise en pratique de manière universelle à l'heure actuelle. Dans cet article, nous nous demandons pourquoi.

Nous examinons ce que l'on entend par le terme de GDF dans le contexte moderne et comment cette signification est en mutation perpétuelle. Nous tentons de quantifier l'étendue minimale de son application et nous étudions les obstacles se trouvant sur son chemin, tout spécialement dans les tropiques où ils sont le plus importants.

*Un chercheur inspecte un arbre dans la forêt de Yoko, République démocratique du Congo*



FAO/G. NAPOLITANO

**Alastair Sarre** est un écrivain indépendant spécialisé en foresterie.  
**Cesar Sabogal** est Fonctionnaire forestier, FAO, Rome.

**Les forêts seront toujours sujettes à des perturbations, comme cette forêt de Grenade qui a été dévastée par l'ouragan Ivan en 2006. Une forêt gérée de façon durable a une résilience lui permettant de résister aux perturbations et la capacité de s'adapter aux changements environnementaux de plus long terme**



FAO/G. BIZZARRI

## DÉFINIR LA GESTION DURABLE DES FORÊTS

Si le concept de durabilité des forêts est relativement ancien (Schmithüsen, 2013), le terme de «gestion durable des forêts» ne l'est pas<sup>1</sup>, du moins en anglais («sustainable forest management»). Il était absent de *Introduction to world forestry*, l'ouvrage de Westoby publié en 1989, mais présent dans les *Guidelines for the sustainable management of natural tropical forests – Directives pour l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles* – de l'Organisation internationale des bois tropicaux de 1990 (OIBT, 1990), et dans les principes forestiers convenus lors du Sommet de la planète Terre en 1992. Le terme apparut dans l'usage courant parallèlement à celui de «développement durable», défini par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED) (1987) comme «un développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs.» L'une des définitions de la GDF est une gestion des forêts effectuée selon les principes du développement durable.

Le concept de GDF s'est révélé difficile à cerner. En 2007, les pays membres du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) sont convenus d'un instrument

juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts (sigle anglais: NLBI). Dans ce document, la GDF est décrite en tant que:

*concept dynamique et en évolution [qui] vise à maintenir et à renforcer les valeurs économiques, sociales et écologiques de tous les types de forêts, pour le bien des générations présentes et futures.*

Cela n'est pas une définition mais une déclaration d'intention: il apparaît clairement que la GDF changera au cours du temps mais que son propos est, pour le moins, de conserver à perpétuité toutes les valeurs des forêts. Mettre en pratique le concept de GDF dans une unité d'aménagement forestier donnée est astreignant parce que cela requiert de déterminer et tenter d'atteindre des objectifs (souvent multiples) dans un milieu caractérisé par des parties prenantes diversifiées, dans des conditions environnementales, économiques et sociales dynamiques, et avec des connaissances imparfaites en matière d'écologie. La GDF devient encore plus complexe lorsqu'elle est menée à l'échelle supérieure du paysage, de la région ou du pays.

S'appuyant sur les critères identifiés par divers mécanismes internationaux de formulation de critères et d'indicateurs forestiers, le NLBI dégage sept éléments

thématiques de la GDF, «en tant que cadre de référence d'une gestion durable des forêts». Ces éléments sont les suivants: étendue des ressources forestières; diversité biologique des forêts; santé et vitalité des forêts; fonctions productives remplies par les ressources forestières; fonctions de protection remplies par les ressources forestières; fonctions socioéconomiques des forêts; et cadre juridique, politique et institutionnel. Collectivement, ces éléments, de même que les critères et indicateurs qui les sous-tendent, devraient être envisagés comme étant à la base de catégories de «valeurs» qui devraient être respectées et maintenues. Dans une certaine mesure, ils constituent le fondement de la certification forestière, dont il est question plus loin.

Les forêts seront toujours sujettes à des perturbations, mais une forêt gérée de façon durable a une résilience lui permettant de résister à celles-ci et la capacité de s'adapter aux changements environnementaux de plus long terme. Toutefois, une forêt aménagée durablement aujourd'hui pourrait être défrichée demain si son propriétaire change d'avis, ou elle pourrait mourir ou se dégrader rapidement si les conditions environnementales (le climat par exemple) ou sociales changent soudainement. La tâche consistant à gérer les forêts de façon à ce que leurs valeurs se maintiennent est une gageure, surtout

<sup>1</sup> Ou son usage commun est relativement récent.

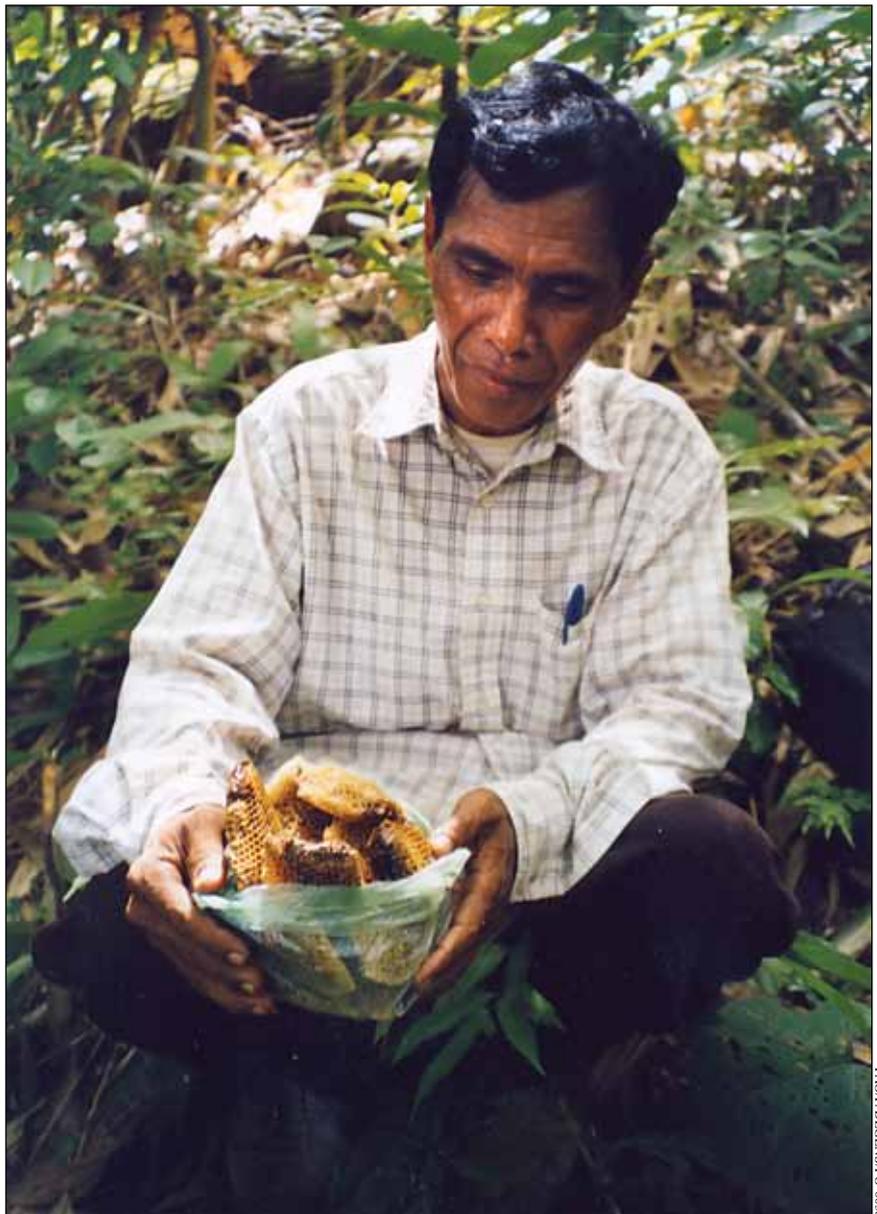
*Un membre d'un conseil communautaire tient dans les mains du miel recueilli dans une zone forestière communautaire du District de Chhouk, Province de Kampot, Cambodge. L'implication locale dans la prise de décision est essentielle en matière de GDF*

étant donné certains facteurs d'incertitude intrinsèques: certains diraient qu'il s'agit d'un rêve idéaliste – et peu réaliste.

### La société décide

Dans une enquête menée sur 28 études de cas d'aménagement forestier dans la région de l'Asie et du Pacifique, Brown, Durst et Enters (2005) ont mis en évidence que, dans la mise en œuvre de la GDF, le principe fondamental consiste à parvenir à un consensus social sur la manière dont les forêts devraient être gérées et sur ce que la société attend de ces dernières. L'ampleur requise pour un tel consensus – dimension communautaire, sous-nationale, nationale ou mondiale – dépend de l'ampleur et de la nature de la ressource concernée.

En matière de durabilité, quatre volets – économique, environnemental, social et culturel<sup>2</sup> – sont susceptibles de donner lieu à des compensations, mais il n'est pas toujours aisé de quantifier ces dernières. S'il est possible jusqu'à un certain point d'estimer les dimensions économique et environnementale, ce n'est pas nécessairement en utilisant des mesures comparables, qui permettraient d'optimiser la détermination des compensations. Aussi l'activité scientifique ne peut-elle qu'apporter une contribution limitée dans la définition pratique des objectifs de GDF dans un contexte donné. Les décisions relatives aux forêts – et les objectifs de GDF dans un contexte donné – devraient être prises au travers de processus informés, à large base, participatifs et démocratiques. La profession forestière a fait des progrès notables dans l'élaboration de modèles participatifs de gestion des ressources naturelles et elle pourrait être considérée comme une pionnière dans ce domaine, notamment



FAO/P. DEGENS/PO.6038

si l'on regarde les modèles de foresterie sociale et de foresterie communautaire qui se sont développés, en particulier à partir des années 80. L'expérience a montré que de tels processus peuvent être complexes, longs et coûteux, mais qu'ils sont essentiels en matière de GDF.

### Multifonctionnalité des forêts

Quels sont les points qu'une société doit prendre en considération dans la détermination des objectifs de GDF? Il y a 300 ans, lorsque la science forestière commença à s'épanouir (Westoby, 1989), le secteur forestier se préoccupait essentiellement de la durabilité de l'approvisionnement en bois (Schmithüsen, 2013). Depuis, le concept de GDF s'est suffisamment élargi

pour pouvoir potentiellement embrasser tout objectif fondé sur les forêts, y compris la gestion de forêts où ne sont pas récoltés de produits (ou bien uniquement des produits forestiers non ligneux) – forêts habituellement désignées sous le nom de forêts de protection ou de conservation. Dans de nombreuses sociétés contemporaines, on attend de la GDF qu'elle fasse en sorte que ni la biodiversité ni les stocks de carbone ne diminuent dans le temps, que la qualité de l'eau dérivant des forêts soit perpétuellement élevée, qu'il soit pourvu aux besoins récréatifs, que l'héritage culturel incarné par les forêts soit respecté, que les populations comptant traditionnellement sur les forêts pour leurs moyens d'existence puissent continuer à faire de même, que les

<sup>2</sup> La dimension culturelle pourrait toutefois être considérée comme faisant partie de la dimension sociale. L'Assemblée générale des Nations Unies (2012) a fait allusion aux «trois piliers du développement durable» mais a aussi reconnu que la démocratie, la bonne gouvernance et l'État de droit, aux niveaux national et international, de même qu'un milieu favorable, sont essentiels au développement durable.

produits requis ou désirés par la société soient fournis à un niveau suffisant sans que cela s'accompagne d'une diminution de la productivité, que les conflits relatifs à l'utilisation des forêts soient abordés de manière juste et transparente, et que le contexte plus vaste en bénéficie. C'est ce qu'on appelle gérer les fonctions multiples («multifonctionnalité») des forêts (Partenariat de collaboration sur les forêts, 2012). Il n'y a probablement pas d'autre utilisation de la terre à laquelle il est demandé de poursuivre simultanément autant d'objectifs changeants.

La gestion des forêts ne répond souvent pas à l'attente selon laquelle elle devrait être en mesure de maintenir intégralement toutes les valeurs forestières à tout moment. Dans la pratique, toutes les zones forestières ne peuvent (ou ne doivent) pas être aménagées en fonction de toutes les valeurs, même si la gestion devrait viser à minimiser les pertes. La multifonctionnalité est mieux appréhendée si l'on prend en considération une échelle suffisamment large pour comprendre une mosaïque de zones, dans laquelle la GDF pourrait avoir des objectifs spécialisés mais qui, dans l'ensemble, remplirait toutes les fonctions forestières. Tandis que la GDF devrait toujours constituer l'objectif des gestionnaires, le plus que l'on puisse dire à tout moment donné est que la gestion forestière devrait être cohérente avec le concept de durabilité et les objectifs de gestion qui lui sont associés. (OIBT, 2006). La GDF devrait être envisagée comme un processus évolutif, changeant parallèlement aux mutations des demandes sociales, des forêts, des marchés et de l'efficacité industrielle (Nasi, 2013).

### ÉVALUER LA GDF

Malgré les difficultés inhérentes au concept de GDF, la gestion de nombreuses forêts est aujourd'hui cohérente avec celui-ci. Certaines forêts sont gérées depuis plus de 100 ans (voir, par exemple, Küchli, 2013); si l'on ne peut pas dire de façon absolue que ces forêts sont sous un régime de GDF, le fait qu'elles soient encore productives en est un premier signe.

#### La certification en tant que mesure indirecte

La certification forestière peut être décrite comme un processus où un organisme de contrôle indépendant (tierce partie)

effectue une inspection et délivre un certificat en adoptant des normes et des objectifs élaborés de façon autonome (FAO, non daté). D'après Molnar (2003), les gouvernements et les responsables de politiques internationales, notamment les institutions financières multilatérales, promeuvent la certification forestière du fait de sa valeur politique et réglementaire, et parce qu'il s'agit d'une «mesure indirecte crédible et rentable pour indiquer qu'une forêt ou une activité industrielle est gérée de façon durable».

Si cet emploi de la certification forestière comme mesure indirecte (ou de substitution) de la GDF est défectueux, il n'y a à ce jour aucun type d'examen permettant de mieux juger globalement de l'état d'une gestion forestière. Aussi la superficie de forêts certifiées est-elle utilisée ici comme mesure d'évaluation indirecte de la superficie forestière *minimale* où la gestion est cohérente avec la GDF<sup>3</sup>.

Le tableau 1 montre que, dans le monde, la superficie forestière totale certifiée par les deux organes de certification dominant sur le plan global, le Forest Stewardship Council (FSC) et le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC), est de quelque 415 millions d'hectares (ha). D'après la FAO (2010), il y a environ 4,03 milliards d'hectares de forêts sur la planète. Par conséquent, si l'on utilise la certification comme mesure de substitution, au minimum 10,3 pour cent des forêts sont soumises à une gestion que l'on pourrait considérer comme cohérente avec la GDF. Selon les estimations de la FAO (2010), 54 pour cent du domaine forestier total (environ 2,18 milliards d'hectares) était consacré à la production ou à une «utilisation multiple» en 2010<sup>4</sup>. Ainsi, quelque 19 pour cent des forêts où l'exploitation du bois d'œuvre est susceptible d'être autorisée sont certifiées.

Cette estimation s'accompagne d'importantes mises en garde, notamment les suivantes:

- L'estimation porte sur la superficie forestière *minimale* où la gestion est cohérente avec la GDF; en effet, une vaste superficie forestière non certifiée (par exemple, là où les gestionnaires de la forêt ne voient pas d'avantage commercial à obtenir une certification, ou là où le coût de la certification est plus élevé que le bénéfice escompté)

est susceptible d'être gérée aussi bien, voire mieux, que de nombreuses forêts certifiées.

- La recherche de la certification a financièrement plus de sens dans les forêts où le bois récolté est appelé à être vendu sur des marchés où la certification est une condition nécessaire des transactions, ou bien offre d'autres avantages commerciaux. En regard des forêts tempérées, seule une faible part du bois récolté dans les tropiques est vendue sur de tels marchés, aussi peut-on s'attendre à ce que la certification y soit moins recherchée.
- La certification s'applique habituellement à des forêts sujettes à l'exploitation, pour l'essentiel de bois d'œuvre. Par conséquent, une très vaste superficie de forêts de protection/conservation, et de forêts non sujettes à l'exploitation de bois pour d'autres motifs, ne sont pas comprises dans l'analyse. En Australie, par exemple, sur les 149 millions d'hectares de forêts du pays, seuls 113 millions d'hectares sont légalement disponibles pour l'exploitation de bois, et une grande part de cette superficie ne contribue que faiblement à l'approvisionnement en bois (Montreal Process Implementation Group for Australia, 2008).
- Tous ne s'entendent pas pour dire que la certification est un bon indicateur d'une gestion cohérente avec la GDF. Ainsi, y compris au sein d'un même mécanisme, les normes de certification sont susceptibles de varier considérablement entre pays (voire à l'intérieur de ceux-ci). Auld, Gulbrandsen et McDermott (2008) ont montré un scepticisme sur le fait que la certification puisse aider à atteindre les objectifs de conservation forestière au niveau du paysage. Zimmerman et Kormos (2012) ont déclaré que la gestion forestière «à l'échelle industrielle»

<sup>3</sup> Cependant, le Forest Stewardship Council, l'un des organismes de certification les plus importants, emploie des expressions telles que «gestion responsable» et «gestion adéquate sur le plan environnemental, bénéfique sur le plan social et viable sur le plan économique», plutôt que le terme de GDF.

<sup>4</sup> Le reste concernait la protection du sol et de l'eau, la conservation de la biodiversité, les services sociaux, une utilisation «autre» et une utilisation «absente ou inconnue».

(dont certains exemples sont certifiés) «garantit l'épuisement commercial et biologique d'espèces de bois d'œuvre de grande valeur d'ici trois rotations de récolte dans les trois principales régions forestières tropicales».

### De moindres progrès dans les tropiques

Le concept de certification forestière n'ayant émergé qu'au début des années 1990 (le FSC, le premier organisme de certification forestière mondial, a été instauré en 1993), le fait qu'environ un cinquième des forêts de production et des forêts à objectifs multiples de la planète soit certifié constitue un résultat considérable et louable. Comme l'ont souligné un certain nombre d'auteurs (par exemple Auld, Gulbrandsen et McDermott, 2008), la répartition des forêts certifiées est toutefois très inégale. Le tableau 1 montre que, sur les 415 millions d'hectares de forêts certifiées, 384 millions d'hectares se trouvent dans des pays tempérés, développés pour la plupart – Australie, Chili, États-Unis d'Amérique, Nouvelle-Zélande, République de Corée et pays d'Europe. Seuls 31 millions d'hectares se trouvent dans des pays en développement (principalement tropicaux); cela ne correspond qu'à 1,9 pour cent du domaine forestier total des pays en développement.

Blaser *et al.* (2011) ont rendu compte de l'étendue de la GDF dans 33 pays tropicaux correspondant à environ 85 pour cent des forêts tropicales denses et 35 pour cent des forêts mondiales. Se concentrant sur le «domaine forestier permanent» (DFP, défini comme étant «les terres, qu'elles soient publiques ou privées, sécurisées par la loi et conservées sous couvert forestier permanent»), ils ont estimé que la superficie de forêts naturelles sous régime de GDF était en 2010 de 53,3 millions d'hectares, comprenant 30,6 millions d'hectares de DFP de production et 22,7 millions d'hectares de DFP de protection. Cela constituait environ 7 pour cent du DFP total.

Bien que les données soient fragmentaires, l'étude de Blaser *et al.* (2011) et les données sur la certification forestière (certes sujettes à un certain nombre d'importantes mises en garde) suffisent à montrer que la GDF est moins établie dans les tropiques que dans la zone tempérée (cependant, il est prouvé que la GDF peut être appliquée avec succès dans les tropiques – voir l'encadré).

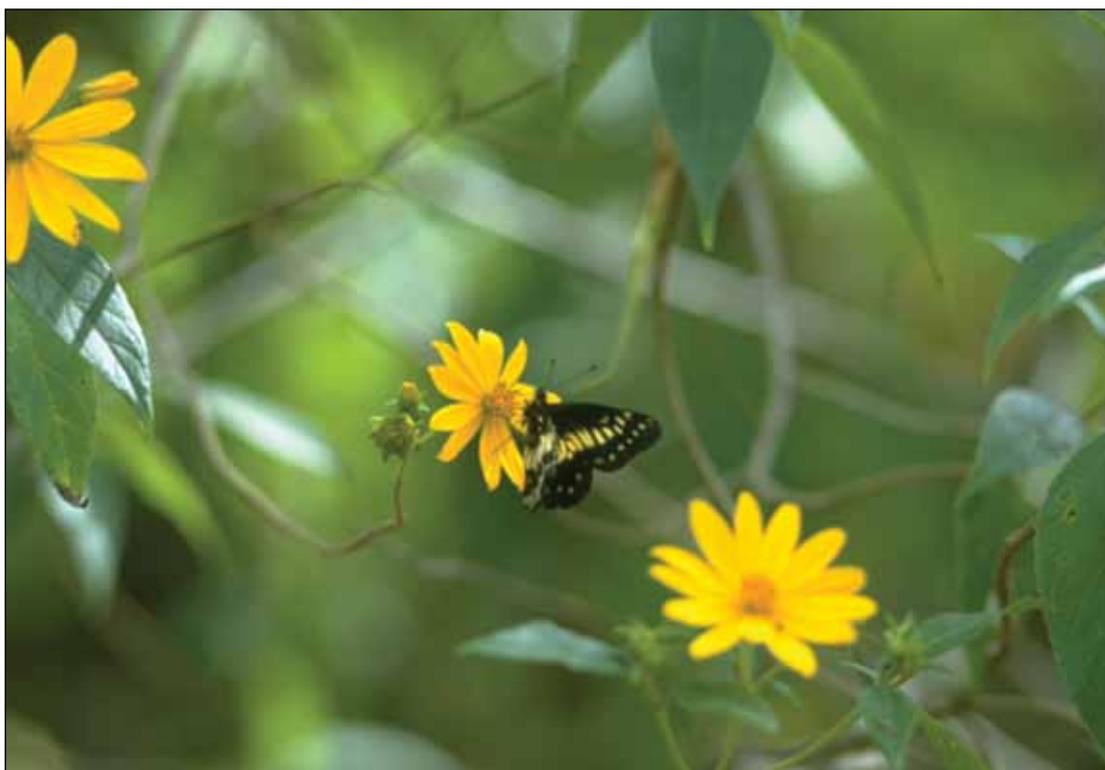
**TABLEAU 1. Superficie globale des forêts certifiées par le FSC et le PEFC, 2012**

Pays	Superficie forestière ('000 ha) certifiée par:		Superficie totale de forêts certifiées ('000 ha)	Superficie forestière totale ('000 ha)	% de la superficie totale de forêts certifiées
	FSC	PEFC			
Afrique du Sud	1 552	0	1 552	9 241	16,8
Argentine	305	0	305	29 400	1,0
Australie	895	10 100	10 995	149 300	7,4
Belize	170	0	170	1 393	12,2
Bolivie (État plurinational de)	1 270	0	1 270	57 196	2,2
Brésil	7 200	1 230	8 430	519 522	1,6
Cameroun	728	0	728	19 916	3,7
Canada	54 300	109 000	163 300	310 134	52,7
Chili	508	1 910	2 418	16 231	14,9
Chine	2 520	0	2 520	206 861	1,2
Colombie	94	0	94	60 499	0,2
Congo	2 480	0	2 480	22 411	11,1
Costa Rica	41	0	41	2 605	1,6
Équateur	54	0	54	9 865	0,5
États-Unis d'Amérique	14 100	35 300	49 400	304 022	16,2
Europe*	72 900	83 500	156 400	998 370	15,7
Gabon	1 879	0	1 879	22 000	8,5
Ghana	2	0	2	4 940	0,0
Guatemala	502	0	502	3 657	13,7
Honduras	153	0	153	5 192	2,9
Îles Salomon	64	0	64	2 213	2,9
Inde	40	0	40	68 434	0,1
Indonésie	1 450	0	1 450	94 432	1,5
Japon	397	0	397	24 976	1,6
Kenya	1	0	1	3 467	0,0
Madagascar	1	0	1	12 553	0,0
Malaisie	504	4 590	5 094	20 456	24,9
Mexique	601	0	601	64 802	0,9
Mozambique	5	0	5	39 022	0,0
Namibie	275	0	275	7 290	3,8
Népal	14	0	14	3 636	0,4
Nouvelle-Zélande	1 452	0	1 452	8 269	17,6
Nicaragua	22	0	22	3 114	0,7
Ouganda	107	0	107	2 988	3,6
Panama	14	0	14	3 251	0,4
Papouasie-Nouvelle-Guinée	33	0	33	28 726	0,1
Paraguay	19	0	19	17 582	0,1
Pérou	818	0	818	67 992	1,2
République de Corée	371	0	371	6 222	6,0
République démocratique populaire lao	83	0	83	15 751	0,5
République-Unie de Tanzanie	113	0	113	33 428	0,3
Sri Lanka	32	0	32	1 860	1,7
Suriname	89	0	89	14 758	0,6
Swaziland	80	0	80	563	14,2
Thaïlande	24	0	24	18 972	0,1
Turquie	95	0	95	11 334	0,8
Uruguay	836	0	836	1 744	47,9
Venezuela (République bolivarienne de)	140	0	140	46 275	0,3
Viet Nam	45	0	45	13 797	0,3
<b>Total</b>	<b>169 378</b>	<b>245 630</b>	<b>415 008</b>	<b>3 390 662</b>	<b>12,2</b>

Notes: Données FSC de novembre 2012; données PEFC du 13 novembre 2012; \* l'«Europe» comprend les pays suivants: Allemagne, Autriche, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Suède et Ukraine. Les cinq pays européens ayant le plus de forêts certifiées sont la Fédération de Russie (33,7 milliers d'hectares), la Suède (22,1 milliers d'hectares), la Finlande (21,5 milliers d'hectares), le Bélarus (13,1 milliers d'hectares) et la Norvège (9,38 milliers d'hectares).

Sources: FSC, 2012; PEFC, 2012; FAO, 2010.

**La biodiversité – un obstacle et une richesse. Un papillon se nourrit d'une fleur en Équateur**



FAO/R. FAJUTTI/CIH000782

Qu'est-ce qui la retient? Si le propos qui suit est axé sur certains des obstacles entravant la GDF dans les tropiques, il ne faut pas en conclure que la situation est toujours rose ailleurs.

#### **OBSTACLES DANS LES TROPIQUES**

##### ***Des forêts tropicales moins bien connues.***

En Europe en particulier, la science forestière a une histoire de plus de 300 ans, et la pratique de la GDF est bien avancée. La science forestière a eu une histoire plus accidentée dans les tropiques. De manière générale, la préoccupation première des services forestiers coloniaux consistait dans l'approvisionnement en bois d'œuvre; les ressources étaient rarement consacrées à des activités spécifiques visant à comprendre comment les écosystèmes forestiers tropicaux pourraient être gérés sur une base durable (Westoby, 1989). Si de nombreuses recherches ont été menées dans ce sens au cours des dernières décennies, il reste encore beaucoup à apprendre et à appliquer. Par ailleurs, un important bagage de connaissances et pratiques traditionnelles détenues par les propriétaires coutumiers, qui garantissaient certains niveaux de durabilité des ressources, doit encore être incorporé dans les systèmes de gestion forestière modernes (Tongkul *et al.*, 2013).

Après la seconde guerre mondiale, dans les pays tropicaux devenus récemment indépendants, de nombreux forestiers étaient bien formés en foresterie classique mais peut-être moins préparés à devoir aborder «les problèmes forestiers réels auxquels étaient confrontés leurs propres peuples» (Westoby, 1989). Beaucoup de grandes questions sociales ayant de profondes implications pour les forêts tropicales – comme la pauvreté, la quête de terres agricoles, la dualité des régimes fonciers et les conflits ethniques – ne pouvaient pas être résolues par les forestiers à eux seuls, et la capacité institutionnelle d'y venir à bout faisait défaut. Ce manque d'attention aux aspects sociaux pourrait être considéré comme un échec commun de la foresterie classique, qui a été identifié par Westoby (1987), et par Poore *et al.* (1989) dans les tropiques. Pour la profession forestière, cela reste aujourd'hui un défi, qui appelle à une coopération intersectorielle bien plus étroite.

***Un niveau de biodiversité élevé.*** Conserver un niveau élevé de biodiversité, tel que celui que l'on trouve dans les forêts tropicales denses naturelles, complique la sylviculture et la gestion de la GDF<sup>5</sup>. Cela peut aussi compromettre la rentabilité de l'exploitation de bois sous un régime de GDF, dans la mesure où la densité des espèces commercialisables est

souvent faible. Des efforts considérables ont été faits pour accroître les perspectives de commercialisation de diverses espèces d'arbres forestiers tropicaux – souvent désignées sous le terme d'essences peu exploitées –, avec un succès toutefois limité (voir par exemple Rivera *et al.*, 2003; Pederson et Desclos, 2005). Les efforts sylvicoles visant à accroître la densité des espèces commerciales de valeur pourraient compromettre le maintien de la biodiversité. D'un autre côté, accroître l'utilisation des essences peu exploitées permettrait une utilisation plus intensive – mais potentiellement durable – des forêts tropicales mixtes, avec pour effet que, dans l'ensemble, une moindre surface forestière serait sujette à l'exploitation. Une utilisation intensive de ce type est la norme dans les forêts tempérées souvent moins diversifiées.

##### ***Querelles irrésolues en matière foncière.***

Un manque de clarté en ce qui concerne la propriété des forêts, ainsi que des injustices dans l'attribution des droits sur ces

<sup>5</sup> Cela complique aussi la gestion de ces forêts dans un sens plus large, parce que cela peut mener à un accroissement des restrictions légales, soulever un vaste éventail de questions sociales et susciter un examen attentif de la part des partisans de la conservation, facteurs qui pourraient constituer ou non des obstacles à une bonne gestion.

dernières constituent des entraves majeures à la GDF. Ainsi, le Gouvernement du Libéria (2008) a rapporté que «la question la plus pressante qui affecte toute l'utilisation des terres au Libéria est le manque de clarté juridique sur la propriété des terres et sur les droits d'usage. ... Les droits d'accès aux ressources naturelles, notamment la terre, les minéraux, les forêts et l'eau, et le droit de les utiliser, s'inscrivent dans un état d'insécurité du régime foncier, une législation vague et ambiguë, des accords fonciers conflictuels et en compétition, et des affrontements constants et persistants entre droits coutumiers et droits formellement reconnus, concernant la gestion et le contrôle de ces ressources, ainsi que l'autorité sur ces dernières<sup>6</sup>.» Il s'agit d'un problème qui touche de nombreuses parties des tropiques, bien que des réformes significatives aient été accomplies dans certains pays et que des processus de réforme soient en cours dans certains autres (Initiative des droits et ressources, 2013).

<sup>6</sup> En 2009, a été promulguée au Libéria une loi qui vise à combler ce manque de clarté, mais les tensions dues à l'accaparement des terres persistent ici comme ailleurs (Initiative des droits et ressources, 2013).

**Corruption.** La corruption peut constituer une entrave majeure à la GDF car elle empêche l'application des réglementations forestières. Cerutti *et al.* (2012), par exemple, décrivent les pratiques de corruption mises en œuvre dans le secteur de la petite exploitation forestière au Cameroun, qui dérivent en partie des faibles décisions politiques prises en 1999 (à savoir de suspendre les licences des petites exploitations forestières) et en 2006 (à savoir de centraliser l'attribution de ces licences, lorsque la suspension a été levée). Cerutti *et al.* (2012) ont montré que la corruption faisait partie intégrante du système et comment un petit nombre de fonctionnaires la perpétuait activement parce qu'elle servait leurs intérêts. Cela continue d'avoir «un effet de vague négatif, qui affecte la performance morale et professionnelle des fonctionnaires publics jusqu'à l'efficacité des institutions de l'État», et cela réduit indubitablement les chances d'appliquer la GDF.

**La GDF, une utilisation des terres non compétitive.** Appanah (2013) a suggéré que la recherche de gains rapides a été l'une des raisons principales pour lesquelles une sylviculture appropriée a rarement

été mise en œuvre dans les forêts naturelles d'Asie du Sud-Est. Pearce, Putz et Vanclay (2003) ont passé en revue les signes et les arguments susceptibles de rendre la GDF viable et attractive dans les forêts naturelles tropicales, et ont conclu qu'on ne pouvait pas s'attendre à ce que les entreprises forestières l'adoptent, si l'on n'y adjoignait pas des mesures d'incitation aptes à en accroître la rentabilité. Les coûts élevés des transactions pour les produits forestiers ligneux et (plus encore) non ligneux, en raison d'accords juridiques, institutionnels et administratifs inefficaces et parfois soumis à la corruption, œuvrent de même à réduire cette rentabilité. Eu égard aux prix actuels de la plupart des bois tropicaux (qui demeurent peu élevés, du moins sur certains marchés, partiellement du fait de la présence de bois exploités de façon illicite) et à la faible densité des espèces commercialisables, le bois d'œuvre à lui seul suffit rarement à rendre la GDF compétitive avec d'autres utilisations des terres. C'est là peut-être l'obstacle fondamental à la poursuite de la GDF, du moins dans les forêts tropicales humides: la terre occupée par les forêts a d'autres utilisations possibles, perçues par de nombreux propriétaires (qu'il s'agisse



**Changement d'utilisation des terres, des forêts pluviales tropicales aux plantations d'hévéas ou de palmiers à huile, Malaisie péninsulaire. Lorsque la terre sur laquelle se trouve une forêt est considérée comme ayant plus de valeur que les arbres et les autres types de biodiversité qu'elle abrite, la forêt disparaît inévitablement**



FAO/C. SABOGAL

*Une opération d'exploitation forestière en Amazonie utilisant des méthodes de réduction d'impact*

réformes foncières, institutionnelles, réglementaires et commerciales, ainsi qu'au travers de mesures d'incitation visant à rémunérer les propriétaires des terres pour les services écosystémiques qu'ils fournissent.

Au fur et à mesure qu'il croissent sur le plan économique et qu'ils s'améliorent sur le plan institutionnel, de nombreux pays en développement sont susceptibles de progresser dans tous ou la plupart des domaines ci-dessus au cours des prochaines années et, dans l'ensemble, la gestion forestière deviendra plus cohérente avec les principes de la GDF au fil du temps. Les pays les plus riches pourraient accélérer le processus en aidant à accroître la viabilité financière de la GDF, par exemple à travers le paiement de services écosystémiques importants du plan local au plan mondial.

de communautés, de l'État ou d'individus) comme servant davantage leurs intérêts. Lorsque la terre sur laquelle se trouve une forêt est considérée comme ayant plus de valeur que les arbres et les autres types de biodiversité qu'elle abrite, la forêt disparaît inévitablement.

#### CONDITIONS PRÉALABLES À LA GDF

Douglas et Simula (2010) ont suggéré que pour faire démarrer la GDF, il était nécessaire de relier la finance et le capital aux systèmes forestiers naturels, ainsi qu'aux interactions humaines avec ces systèmes, de façon à faire évoluer la dynamique en direction de la durabilité. En d'autres termes, la gestion des forêts tropicales doit devenir plus rentable. Cela pourrait signifier de meilleurs prix pour le bois d'œuvre et les produits non ligneux, une meilleure utilisation d'espèces actuellement non commercialisées, le paiement des services écosystémiques, des subventions, ou d'autres mécanismes de financement. À notre avis, les éléments suivants sont également nécessaires:

- des institutions compétentes à tous les niveaux (communautaire, sous-national et national);
- un régime foncier clair et la résolution des conflits fonciers;
- le recours à des modèles de gestion participatifs et démocratiques pour définir

les objectifs de GDF à diverses échelles et permettre l'implication des parties prenantes dans la gestion et le partage équitable des bénéfices et des coûts;

- des efforts de persuasion visant à convaincre les utilisateurs des avantages des pratiques de GDF – tels qu'une efficacité accrue, de meilleures conditions de travail et de moindres risques à long terme;
- le renforcement des capacités et des institutions au niveau local, doublé d'une information adéquate et dispensée en temps opportun, de même que de l'apport de services de soutien technique et de vulgarisation efficaces;
- le développement continu d'approches sylvicoles visant à maintenir, accroître ou restaurer les fonctions écologiques vitales, notamment la productivité et la capacité de régénération;
- un accroissement considérable de la coopération entre organisations et entre secteurs visant à assurer le maintien des valeurs forestières à l'échelle du paysage;
- un suivi et une évaluation efficaces de la gestion des forêts, de façon à favoriser l'adaptation de la gestion aux changements de circonstances et d'attentes;
- au niveau national, la volonté politique d'encourager la GDF au travers de

#### Cas exemplaires de GDF

**La FAO a rassemblé et documenté presque 80 cas de réussite de mise en pratique de la GDF, montrant les avantages économiques, sociaux et environnementaux pouvant être tirés de celle-ci. Utilisant diverses approches et stratégies dans de multiples contextes, ces exemples illustrent qu'une bonne gestion forestière est une pratique de conservation efficace apte à réduire le déboisement et à maintenir les services écosystémiques, et que c'est une option de développement essentielle, susceptible d'aider à réduire la pauvreté et améliorer les moyens d'existence.**

**L'initiative de la FAO, intitulée «Recherche d'excellence» – exemples réussis de gestion durable des forêts –, se proposait de: identifier une vaste variété de cas de gestion forestière exemplaires en Afrique centrale (FAO, 2003), en Asie et dans le Pacifique (Durst *et al.*, 2005), et en Amérique latine et dans les Caraïbes (Sabogal et Casaza, 2010); exposer les efforts de gestion apparaissant prometteurs pour l'avenir; et mettre en évidence des exemples tirés de divers types de forêts et écosystèmes et issus de nombreux pays tropicaux.**

## CONCLUSION

La GDF n'est pas un simple rêve: elle incarne un processus qui constitue le meilleur pari que nous puissions faire pour maintenir et accroître la contribution des forêts au bien-être de la planète. Les risques que font encourir la dégradation et l'épuisement des ressources de même que le changement climatique font de la GDF un impératif; plus que jamais, l'humanité aura besoin des produits et des services écosystémiques fournis par les forêts (Blaser et Gregersen, 2013). À n'en pas douter, étant donné sa nature dynamique, le concept de GDF continuera à être l'objet de débats, mais nous ne devons pas laisser son ambiguïté ralentir notre poursuite de celle-ci au niveau du terrain. ◆



## Références

- Appanah, S.** 2013. Recherche d'une sylviculture viable dans les forêts tropicales naturelles d'Asie. *Unasylya*, 64(240): 35–40.
- Assemblée générale des Nations Unies.** 2012. L'avenir que nous voulons. Résolution A/RES/66/288. New York, États-Unis d'Amérique.
- Auld, G., Gulbrandsen, L.H. et McDermott, C.L.** 2008. Certification schemes and the impacts on forests and forestry. *Annual Review of Environment and Resources*, 33: 187–211.
- Blaser, J. et Gregersen, H.** 2013. Les forêts dans les 300 prochaines années. *Unasylya*, 64(240): 61–73.
- Blaser, J., Sarre, A., Poore, D. et Johnson, S.** 2011. *Status of tropical forest management 2011*. ITTO Technical Series No 38. Yokohama, Japon, Organisation internationale des bois tropicaux.
- Brown, C., Durst, P. et Enters, T.** 2005. Perceptions of excellence: ingredients of good forest management. In P. Durst, C. Brown, H.D. Tacio et M. Ishikawa, eds. *In search of excellence: exemplary forest management in Asia and the Pacific*. Bangkok, FAO et Centre régional de formation en foresterie communautaire pour l'Asie et le Pacifique.
- Cerutti, P.O., Tacconi, L., Lescuyer, G. et Nasi, R.** 2012. Cameroon's hidden harvest: commercial chainsaw logging, corruption, and livelihoods. *Society & Natural Resources: An International Journal*, DOI: 10.1080/08941920.2012.714846.
- Commission mondiale des Nations Unies sur l'environnement et le développement.** 1987. *Notre avenir à tous*. Genève, Suisse, CMED.
- Douglas, J. et Simula, M.** 2010. *The future of the world's forests: ideas vs ideologies*. Dordrecht, Pays-Bas, Springer.
- Durst, P., Brown, C., Tacio, H.D. et Ishikawa, M.** 2005. *In search of excellence: exemplary forest management in Asia and the Pacific*. Bangkok, FAO et Centre régional de formation en foresterie communautaire pour l'Asie et le Pacifique.
- FAO.** Non daté. Site Internet FAOTERM (disponible sur: <http://termportal.fao.org/faoterm/main/start.do?lang=fr>).
- FAO.** 2003. *Gestion durable des forêts tropicales en Afrique centrale: recherche d'excellence*. Étude FAO: Forêts n° 143. Rome.
- FAO.** 2010. *Évaluation des ressources forestières mondiales 2010 – Rapport principal*. Étude FAO: Forêts n° 163. Rome.
- FSC.** 2012. Global FSC certificates: types and distribution. Forest Stewardship Council (disponible sur: <https://ic.fsc.org/download/facts-and-figures-december-2012.a-1258.pdf>).
- Gouvernement du Libéria.** 2008. Readiness program idea note (R-PIN) for reducing emissions from deforestation and degradation (REDD). Submission to the World Bank Forest Carbon Partnership Facility (disponible sur: [www.forestcarbonpartnership.org/fcp/node/72](http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/node/72)).
- Initiative des droits et ressources.** 2013. *Landowners or laborers? What choice will developing countries make?* Rights and Resources Initiative Annual Review, 2012–2013. Washington, D.C.
- Küchli, C.** 2013. L'expérience de la Suisse en matière de durabilité et d'adaptation forestières. *Unasylya*, 64(240): 12–18.
- Molnar, A.** 2003. *Forest certification and communities: looking forward to the next decade*. Washington, D.C., Forest Trends.
- Montreal Process Implementation Group for Australia.** 2008. *Australia's state of the forests report 2008*. Canberra, Bureau of Rural Sciences.
- Nasi, R.** 2013. Financer la gestion durable des forêts: une utilisation inappropriée des fonds publics? Nouvelles des forêts, le blog du CIFOR (disponible sur: <http://blog.cifor.org/14802/financer-la-gestion-durable-des-forets-une-utilisation-inappropriée-des-fonds-publics/>).
- OIBT.** 1990. *Directives de l'OIBT pour l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles*. Série Développement de politiques OIBT n° 1. Yokohama, Japon, Organisation internationale des bois tropicaux.
- OIBT.** 2006. *Status of tropical forest management 2005*. ITTO Technical Series No. 24. Yokohama, Japon, Organisation internationale des bois tropicaux.
- Partenariat de collaboration sur les forêts.** 2012. *La GDF et les multiples fonctions des forêts*. Fiche d'information du PCF n° 1 (disponible sur: [www.cpfweb.org/32820-0c87519ace5983ab5fdeef5eafb337f35.pdf](http://www.cpfweb.org/32820-0c87519ace5983ab5fdeef5eafb337f35.pdf)).
- PEFC.** 2012. Site Internet du Programme de reconnaissance des certifications forestières (disponible sur: <http://pefcregs.info/statistics.asp>) (accès: janvier 2013).
- Poore, D., Burgess, P., Palmer, J., Rietbergen S. et Synott, T.** 1989. *No timber without trees: sustainability in the tropical forest*. Londres, Earthscan Publications.
- Pearce, D., Putz, F.E. et Vanclay, J.K.** 2003. Sustainable forestry in the tropics: panacea or folly? *Forest Ecology and Management*, 172: 229–247.
- Pederson, O. et Desclos, P.** 2005. Review of the French timber market. Preproject report. Yokohama, Japon, Organisation internationale des bois tropicaux.
- Rivera, R., Vindel, C., Flores, J. et Tovar, O.** 2003. Increasing the value. *Tropical Forest Update*, 13(1): 3–4.
- Sabogal, C. et Casaza, J.** rédacteurs. 2010. *Standing tall: exemplary cases of sustainable forest management in Latin America and the Caribbean*. Rome, FAO.
- Schmithüsen, F.** 2013. Trois cents ans d'application de la durabilité au secteur forestier. *Unasylya*, 64(240): 3–11.
- Tongkul, F., Lasimbang, C., Lasimbang, A. et Chin Jr, P.** 2013. Connaissances traditionnelles et gestion durable des forêts: l'expérience de la Malaisie. *Unasylya*, 64(240): 41–49.
- Westoby, J.** 1987. *The purpose of forests: follies of development*. Oxford, Royaume-Uni, Basil Blackwell Inc.
- Westoby, J.** 1989. *Introduction to world forestry*. Oxford, Royaume-Uni, Basil Blackwell Inc.
- Zimmerman, B.L. et Kormos, C.F.** 2012. Prospects for sustainable logging in tropical forests. *BioScience*, 62(5): 479–487. ◆